

PERSPECTIVES D'OPTIMISATION SUR LES NOUVEAUX AXES DE COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

NOTE PRELIMINAIRE

Les 17 et 18 février 2022 se tiendra à Bruxelles le 6^{ème} sommet Union Européenne (UE)-Union Africaine (UA), qui réunira les 27 pays membres de l'Union Européenne sous présidence française et les 55 pays membres de l'Union Africaine sous présidence sénégalaise. Ce sommet et toutes les assises de même niveau à moyen terme vont s'inscrire dans le prolongement de la feuille de route eurafricaine 2017-2020 et préciser les nouveaux axes de coopération. Dans le domaine économique en particulier, ceux-ci devront certes adresser les questions en prise sur les urgences liées à la conjoncture, dont la crise de COVID, l'inflation mondiale et les plans de relance en cours, mais surtout être de portée structurelle, notamment pour l'Afrique.

Le cadre général de définition de ces axes est la nouvelle stratégie globale de coopération proposée par l'UE en 2020 et convenue pour l'essentiel avec l'UA, qui recense cinq grands défis et domaines-clés de coopération approfondie: (1) transition écologique et accès à l'énergie, (2) transformation numérique, (3) croissance et emplois durables, (4) paix et gouvernance, (5) migrations et mobilité. Plus précisément il s'agit, en respectant les valeurs et pour promouvoir les

intérêts des Parties, de développer un modèle de croissance verte, d'améliorer l'environnement des entreprises et le climat d'investissement, d'encourager l'éducation, la recherche, l'innovation et la création d'emplois décents grâce à des investissements durables ; de maximiser les bienfaits de l'intégration économique et des échanges commerciaux, de lutter contre le changement climatique, de garantir l'accès à l'énergie durable, de protéger la biodiversité et les ressources naturelles, ainsi que de promouvoir la paix et la sécurité, de garantir la bonne gestion de la migration et de la mobilité et d'œuvrer ensemble au renforcement d'un ordre multilatéral fondé sur des règles et qui promeut les valeurs universelles, les droits de l'Homme, la démocratie et l'égalité entre les hommes et les femmes celles-ci retenant la priorité en Afrique, de même que les jeunes.

La présente note se réfère aux spécifications de ce cadre général pour suggérer des voies et moyens d'optimiser l'efficacité dans l'atteinte des objectifs, mais d'abord pour renforcer la crédibilité et la cohérence des contenus stratégiques des axes en rapport avec les dynamiques africaines de transformation que la nouvelle coopération vise à soutenir et exploiter.

A cet effet, la note se focalise sur les axes de la coopération économique, tels que reflétés par les déclinaisons de la stratégie globale dans divers programmes indicatifs bilatéraux entre l'UE et les pays africains, ainsi que les thèmes des panels de haut niveau de l'EU-Africa Business Forum qui se tiendra à Bruxelles et en ligne du 14 au 18 février 2022 sous la thématique générale « Construire des chaînes de valeur fortes pour une croissance soutenable et des emplois décents ».

Ainsi, à titre d'exemple, concernant les emplois, l'adoption d'une approche conséquente d'optimisation maximiserait à la fois leur création et leur revalorisation et portant, leur qualité et leur sensibilité. Une nouvelle attention aux dynamiques africaines d'accélération andogène en effet indispensable à la réduction de l'emploi vulnérable en Afrique dont la part, en restant à 66% environ en 2022, traduit l'échec de l'UA dans l'atteinte de l'objectif de moins de 41 % d'emplois vulnérables en 2023, objectif explicitement fixé dans son Agenda 2063.

Dans ce sens, avant d'adresser par des suggestions les thèmes spécifiques des panels considérés comme axes majeurs, la note suggère un changement de paradigme pour un recalibrage des concepts et de l'approche en rapport avec la thématique générale et ses enjeux. Elle suit ensuite globalement leur regroupement selon la structure du Business Forum qui les range dans trois articulations successives : créer un cadre favorable, construire des chaînes de valeur (CV) solides, et servir les gens et la planète.

CHANGER DE PARADIGME DE COOPÉRATION

Pour réussir à construire des CV fortes en vue d'une croissance soutenable et des emplois décents, le moyen le plus efficace et le plus soutenable est de bâtir sur l'existant, sur les atouts, en combinant autant que possible les approches *top-down* et les approches *bottom-up* dans un esprit proche de l'*Assets-Based Capacity and Community Development (ABCD)*, développement capacitaire et communautaire fondé sur les

atouts. Matrice générale des capacités africaines et de valorisation maximale de la matière grise, l'expérience économique locale historiquement accumulée est en effet un réservoir insoupçonné de croissance et d'emplois.

Ainsi, les Africains et leurs partenaires gagneraient à porter une attention renouvelée sur ce réservoir indument ignoré par les politiques publiques et les mécanismes de coopération. Ceux-ci ne peuvent pas continuer à ignorer ou rejeter les traditions locales dans l'informel alors que le continuum sectoriel traditionnel-informel occupe 60% à 80% de la force de travail africaine et génère plus de la moitié du PIB (52,4% en Afrique subsaharienne), ainsi que l'essentiel des nouveaux emplois chaque année (entre 80% et 94% selon la Banque mondiale).

Dès lors, pour être pertinente et efficace, les axes de coopération correspondants entre l'UA et l'UE doivent impérativement changer d'optique concernant la valorisation de l'expérience locale. Inscire parmi les priorités le relèvement et le développement des activités qui soutiennent la vie du plus grand nombre permettrait d'identifier des centaines, voire des milliers de produits dont les CV peuvent être construites – ou additionnées – à côté des celles, plus « internationales » et plus « mondialisées » qui retiennent généralement la priorité. Une démarche inclusive dégagerait alors les voies et moyens permettant d'intégrer les unes et les autres dans une dynamique de consolidation réciproque, afin de construire des chaînes de valeur non seulement aussi fortes que possible, mais également plus étendues, plus nombreuses et plus denses, au bénéfice de tous les partenaires. Il importe, pour y arriver, de retenir comme concept la construction, la multiplication et l'expansion des chaînes de valeur, en particulier celles propres à l'économie africaine, mais ajustables et opérables à et dans l'économie internationale.

En effet, il importe de viser non seulement la force des CV, mais leur multiplication. La diversification économique et la construction optimale des CV s'enracinent dans un foisonnement d'activités qui se soutiennent et diffusent les gains de productivité dans l'ensemble de l'économie et de la société. C'est cet ensemble qui sera soutenu et consolidé par la formation, la recherche et les autres activités de mise à niveau pour élever le niveau de qualification et les capacités

d'innovation de la force de travail africaine dans les différents secteurs.

C'est ce processus triple qui, en multipliant les niches et opportunités d'investissements hautement rentables – comme c'est souvent le cas en Afrique –, déterminera la vitesse et la magnitude de la diversification économique. D'un point de vue systémique, il est la clé pour lever diverses hypothèques, dont l'hétérogénéité structurelle qui en séparant totalement les activités des grandes entreprises européennes et celles des MPME locales empêche la diffusion à grande échelle et sur la longue durée de la productivité dans le tissu économique, ainsi que les résistances à la formalisation des activités et des emplois dans de nombreuses CV locales qui entravent leur intégration à l'économie mondiale. L'approfondissement de la coopération économique UA-UE, qui au demeurant se focalise désormais et fort pertinemment sur les CV, devrait donc s'appuyer sur cette nouvelle optique, et ceci dès la mise en place de son cadre.

CREER UN CADRE FAVORABLE

La voie du redressement: promouvoir l'opportunité africaine par la priorité à la coproduction

Pour créer un cadre favorable au développement global du continent et de ses populations, il est important de redéfinir l'« opportunité africaine » dans une compréhension renouvelée de ce que sont les atouts et caractéristiques les plus déterminants de ce continent pour l'avenir face à une demande mondiale hétéroclite, et les inscrire efficacement dans la perspective de la transition productive qu'implique la construction des chaînes de valeur. La nouvelle approche conceptualisant cette « opportunité africaine » doit être projetée au-delà de sa triple déclinaison historiquement et actuellement dominante: disponibilité des ressources naturelles, débouchés commerciaux pour les exportations européennes, et forte rentabilité des échanges rentiers pour les grandes entreprises européennes et les acteurs des systèmes cleptocratiques africains.

Il est certes utile et réaliste de construire sur ce que ce profil productif peut avoir de positif. Cependant, l'adoption du prisme transformateur dont dépend la maximisation des fruits de la coopération exige que l'opportunité africaine soit prise dans le sens de la conjonction de l'ensemble des facteurs de production qui font de l'Afrique le moteur de la croissance mondiale sur les prochaines décennies. L'opportunité africaine est ainsi liée, en plus des autres facteurs, aux faits que: l'entrepreneuriat africain est le plus dynamique du monde en termes de création d'entreprises, en particulier par les jeunes; l'entrepreneuriat est orienté par la demande interne et d'autres facteurs endogènes; et ce dynamisme, s'il ne peut pas encore susciter un fort afflux des IDE, est particulièrement attractif pour la coproduction.

Les pays développés ayant plus d'intérêts et d'avantages à commercer et coproduire avec des pays dits émergents ou en transition qu'avec des pays enfermés dans les pièges de la pauvreté, et de la rente qui sont du reste des facteurs d'instabilité structurelle, l'« opportunité africaine » pour l'Europe se situe davantage, du moins d'un point de vue novateur et prospectif, sur les frémissements entrepreneuriaux et proto-manufacturiers africains que sur la rente, bien que la tradition et l'infrastructure de la production et des échanges entre ces deux espaces économiques soient plutôt installées dans la préservation et la densification du modèle extractif actuel. Promouvoir cette opportunité signifie donc s'arrimer à la nouvelle dynamique entrepreneuriale locale qui, bien qu'encore marginale en apparence, pourrait bien se situer comme un facteur de changement profond dans les structures d'organisation et d'allocation de l'investissement.

Elle signifie, pour les entreprises européennes qui prospectent ou investissent en Afrique, de s'inscrire désormais dans l'association et les regroupements en vue de la coproduction avec les entreprises africaines, y compris celles-là qui paraissent pour le moment trop petites ou opérant dans des filières trop marginales. Les pratiques antérieurement dominantes dans les IDE, portant à l'installation d'entreprises isolées du restant de l'économie, apparaissent pour ce faire obsolètes et incompatibles avec les idées et perspectives futuristes pour la construction, la multiplication

et l'expansion des chaînes de valeur, surtout si l'on envisage sérieusement leur intégration.

Intégrer les chaînes de valeur africaines et européennes

Construire des CV fortes en Afrique et entre l'Afrique et l'Europe nécessite de travailler simultanément aux éléments strictement économiques et à d'autres d'avantage psycho-historiques et liés au capital humain. A cet effet, le nouveau cadre de coopération devra se démarquer des coordonnées de la division internationale du travail qui enferme l'Afrique dans l'extraction primitive de la rente naturelle, comme modalité privilégiée et durable d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Pour conjurer la hantise du passé esclavagiste et colonial face auquel les jeunes Africains sont désormais plus que jamais vigilants et prompts aux récriminations génératrices d'incompréhensions avec les pays européens, le nouveau partenariat entre ces deux continents et, plus largement, entre l'Afrique et le monde capitaliste moderne, pourrait par exemple poser comme principe le refus de soutenir l'implantation en Afrique de segments d'activités de bouts de chaînes qui opèrent dans des conditions proches de l'esclavage, à l'instar de ce que l'on observe dans l'industrie du vêtement en Asie.

L'intégration des CV d'Afrique et d'Europe et leurs gains mutuels seront d'autant plus forts qu'ils suivront de façon dynamique et adaptative le schéma de construction-multiplication-adaptation sur la base des atouts locaux, en soutenant à cet effet le développement des fonctions du capital humain eurafricain. En d'autres termes, la nouvelle coopération approfondie devra reconnaître que la construction-multiplication-expansion des CV africaines assises entre autres sur les savoir-faire endogènes et les mises à niveau nécessaires avec à l'appui la coproduction et les transferts de technologie sont des adjuvants, et dans beaucoup de cas, des préalables à l'intégration réussie et optimisée des CV. Cette intégration doit résolument favoriser et accélérer les tendances à l'ajout systématique de la valeur et la mise aux normes internationales des produits et services qui montent actuellement en Afrique, sur le versant d'un discours parfois rhétorique, voire fétichiste, sur la nécessité de « l'industrialisation ».

La construction des CV africaines, préalable à leur intégration pertinente et optimale avec les CV européennes déjà bien construites, ne peut aller sans concurrence. Pour échapper aussi bien aux hypothèques rentières qu'aux aléas de la compétition dissymétrique, elles doivent avoir pour principe cardinal une coopération (compétition-coopération) maîtrisée qui protège les intérêts des parties et les maximise dans l'interaction. Cela implique, entre autres :

- ▶ renforcer les délocalisations en Afrique des segments de bout de chaîne d'activités pertinentes comme dans le secteur automobile (montage) et soutenir les technopoles d'Afrique afin de réduire les coûts de certaines exportations européennes en Afrique et accélérer l'élévation du niveau de qualification de la main d'œuvre africaine, démarche qu'ont par exemple jusqu'ici suivie les pays maghrébins avec souvent des succès notables dans des domaines de pointe et des niches rares, comme le Maroc dans le domaine de l'aviation civile ;
- ▶ identifier, inventorier et prioriser les segments des CV européennes pouvant le mieux contribuer au développement des CV africaines et vice versa ;
- ▶ afin de maximiser la rentabilité partagée et les gains de productivité, rechercher le développement rapide des éléments des CV de chacune des parties susceptibles de s'insérer comme biens intermédiaires dans les CV de l'autre ;
- ▶ faciliter la mise aux standards des productions africaines en vue d'obtenir ou de faciliter leur compatibilité avec les CV et le marché européens.

Financer la croissance africaine

Le financement de la croissance doit se déployer d'urgence avec des mesures conjoncturelles pour amortir les effets du choc sanitaire et de l'inflation mondiale en Afrique en en Europe. Parmi les mesures nécessaires retenues en Europe, figure le relèvement par la BCE des taux directeurs qui est fortement susceptible d'inciter les Africains à des placements dans des fonds et banques européens pour profiter des taux d'intérêt élevés. Il faudrait compenser notamment par un contrôle renforcé de la fuite de capitaux – notamment par le mécanisme fiscal des prix des transferts – et soutenir les gouvernements africains via la prorogation ou le renouvellement de la suspension temporaire du service de la dette décidée au titre du soutien budgétaire en 2020-2021. Ces mesures seraient avantageusement assorties d'incitations fortes pour la réorientation d'une partie des fonds destinés au service de la dette vers les infrastructures de soutien à la production et la construction des CV.

D'autres mesures pourraient concerner l'allègement pur et simple du fardeau de la dette avec le même concept de réorientation des fonds, comme cela fut par exemple mis en œuvre de façon expérimentale dans le cadre des « Contrats de désendettement et de développement » (C2D conclus par la France avec le Cameroun et d'autres pays, après l'atteinte par ces derniers du point d'achèvement de l'initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE). Quant aux mesures de portée structurelle, des instruments comme le Fonds Européen de Développement Durable (EFSD+) apparaissent pertinents et prometteurs. L'option de combinaison d'un mixage de prêts-dons et de garanties offertes pour couvrir les risques d'investissement avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) est effectivement adaptée pour des projets publics et privés dans les secteurs cibles pré-identifiés, à l'instar du développement urbain, de l'énergie, du secteur privé ou de l'environnement. Il serait judicieux, pour une meilleure efficacité, de renforcer la dimension partenariats public-privé (PPP) dans le dispositif, lesquels contribueraient non seulement au renforcement de la rentabilité et de la redevabilité mais aussi, de façon concomitante ou incidente, à la réduction des risques d'investissement, de faillite et d'échec des projets.

Par ailleurs, l'Afrique dispose de niches de financements endogènes largement méconnues ou sous-estimées, qui peuvent booster de façon quasi-exponentielle la coproduction par le cofinancement. Un des grands points de départ à cet effet est de créer un environnement institutionnel propre à régler les situations de paradoxe et d'hétérogénéité dans lesquelles des particuliers dans divers pays africains disposent de considérables liquidités plus ou moins thésaurisées là même où les Etats et le secteur privé dans ces pays peinent à se financer. Diverses estimations suggèrent que, bien menées, des incitations, cadres institutionnels, fonds et projets visant à mobiliser cette catégorie de l'épargne d'Africains résidents et non-résidents, en cours d'expérimentation sous diverses formes dans plusieurs pays comme le Nigeria, le Ghana, le Rwanda, la Cote d'Ivoire et le Cameroun, pourraient permettre un doublement de l'épargne intérieure disponible, et ainsi d'aligner l'Afrique sur les autres régions émergentes ou en transition, avec une enveloppe dont le potentiel se situait déjà à 250 milliards de dollars (180 milliards d'euros) en 2014.

Les fonds de pension, généralement dormants en Afrique, et particulièrement en zone franc, constituent une autre catégorie de l'épargne africaine mobilisable. A titre d'illustration, le Comité International d'Experts du Bureau régional de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a précisément proposé comme solution l'investissement des fonds de retraite pour financer la construction des CV et l'industrialisation de l'Afrique centrale dans le cadre d'une politique harmonisée facilitant la coopération entre les Etats de la sous-région. D'après la CEA, ces fonds à eux seuls représentaient plus de 400 milliards de francs CFA pour la seule Afrique centrale (CEMAC) en 2017. Enfin, la panoplie de financements africains innovants qui peut être mobilisée inclut l'investissement plus large des fonds de sécurité sociale ; la stimulation et l'appui des mécanismes collectivistes d'investissement et de mobilisation financière communautaire ; l'identification et l'investissement des marges de manœuvres des Etats africains (fédéraux et fédérées), et en leur sein des collectivités territoriales décentralisées/ régions et des municipalités dont le Global Financial Stability Report du FMI montre qu'elles

sont très souvent sous-évaluées; ainsi que la mise en place de fonds souverains d'investissement renforcés avec une imposition solidaire sur le mode des EndoBanks (Banques de Développement endogène) proposées depuis 2008 par la revue Prospective Africaine.

En plus d'encourager les entreprises européennes à investir dans la coproduction avec les entreprises africaines dans des domaines prioritaires comme l'agriculture et l'agroalimentaire, les financements devront aller à la mise à niveau technologique et fonctionnelle des MPME africaines, la formation, le suivi, l'accompagnement et le financement des entrepreneurs par des mécanismes innovants, en vue de conduire à une plus grande et rapide formalisation de leurs activités. En tout état de cause, une des priorités cardinales pour la soutenabilité des effets de ces futurs investissements exogènes et endogènes à l'Afrique sera le soutien à l'amélioration du cadre de vie urbain et la mise en place d'infrastructures de soutenabilité tant physiques que de gouvernance.

Infrastructures, connectivité et énergie soutenable

Les nouveaux axes de coopération économique UA-UE gagneraient à avoir, comme une de leurs priorités principales, le soutien à la mise en place d'infrastructures de soutien à la production et l'innovation en Afrique. En plus de la poursuite du soutien au renforcement des infrastructures urbaines qui a connu du succès dans les programmes précédents, la construction des grandes infrastructures comme les voies de communication et les dispositifs de télécommunication semble pouvoir mieux se faire en BOT par les grandes entreprises européennes et surtout avec des joint-ventures eurafricaines, y compris avec les Etats et les municipalités africains, ce qui servirait en outre de levier pour la consolidation des capacités africaines en la matière.

Le développement de la connectivité et son expansion, ainsi que le renforcement de l'accès durable à l'énergie nécessitent, entre autres priorités :

- ▶ le soutien à l'accès des ménages pauvres et des PME agricoles et autres aux énergies renouvelables (en particulier le solaire) et à l'autonomie énergétique ;
- ▶ l'affectation prioritaire de l'énergie produite par les grandes infrastructures (barrages hydroélectriques, centrales) aux unités de production de profil industriel, ce qui implique la déconnexion des ménages des réseaux électriques majeurs ;
- ▶ l'autonomisation des ménages en énergie, principalement par le solaire, et le développement accéléré de la production de panneaux photovoltaïques en Afrique ;
- ▶ l'investissement dans la pénétration d'internet et la distribution de l'internet haut débit dans les villes avec des cibles ambitieuses de taux de pénétration, notamment au moins le doublement à moyen terme (2027) pour l'Afrique centrale et l'Afrique orientale qui se situent respectivement à 24% et 26% en 2022, ainsi qu'une accélération conséquente pour l'Afrique australe (66%), l'Afrique du Nord (63%) et surtout l'Afrique de l'Ouest (42%) ;
- ▶ le renforcement des cahiers de charge et de la redevabilité des compagnies de téléphonie mobile et de distribution d'internet ;
- ▶ un soutien renforcé aux technopoles et autres hubs de startups selon leur dynamisme, avec des perspectives de coproduction et de mise à niveau des atouts locaux africains, notamment sur le modèle des clusters tunisiens, marocains ou encore égyptiens, etc. ;
- ▶ le développement du transport et des hubs logistiques multimodaux.

CONSTRUIRE DES CHÂÎNES DE VALEUR PLUS SOLIDES ET DURABLES

La stratégie globale et les programmes indicatifs prévoient, dans le cadre de la recherche d'une croissance inclusive, d'emplois décents et du développement du secteur privé, que la coopération contribue à l'émergence d'un climat des investissements et d'un environnement des affaires attractifs dans un cadre légal équitable pour les intervenants, qui encourage l'initiative privée, privilégie une fiscalité à caractère équitable dans ses prélèvements (ce qui suppose à la fois d'élargir l'assiette fiscale, de lutter contre les zones d'informalité et de rechercher et d'inclure sans cesse des activités faisant l'objet soit d'une fiscalisation lacunaire ou nulle) orientée vers une augmentation quantitative soutenue des biens publics, et permet ainsi de créer un cadre favorable à l'attrait diversifié d'investissements créateurs d'emplois décents.

Il est aussi question d'accompagner la formalisation et la mise en compétitivité des MPME africaines pour améliorer leur capacité, tout d'abord, à répondre à la demande locale en biens sophistiqués, et donc, par effet mécanique, à créer de la valeur ajoutée et des emplois formels à tous les étages du processus. Cette démarche aurait aussi l'avantage de rendre plus aisé l'accès à des services financiers adaptés aux besoins pluriels des entreprises, et de leur permettre de tirer le meilleur parti de l'ouverture croissante des marchés dans le cadre des APE et de la ZLECAF. A cet égard, les priorités incluent quatre approches qui revêtent un intérêt particulier d'un point de vue transformationnel : en plus d'une exploitation soutenable des matières premières, une industrie éthique de la mode et de l'habillement, des systèmes agroalimentaires, des soins de santé et une industrie pharmaceutique dynamique.

Systemes agroalimentaires soutenables, soins de santé et industrie pharmaceutique dynamiques et industrie éthique de la mode et de l'habillement

Pour ces trois axes à regrouper stratégiquement, un des modèles de développement en coopération est donné par la construction de la CV manioc de la Cote d'Ivoire soutenue par l'UE. Avec deux produits traditionnels à valeur ajoutée, l'attiéké et le placali, cette CV apportait dès 2016 à l'économie ivoirienne une valeur ajoutée totale (directe + indirecte) de 600 milliards de FCFA, contribuant ainsi à 12,4% du PIB agricole et 2,8% du PIB national, avec 425 000 emplois directs équivalent temps plein, essentiellement dans le commerce de détail, la production agricole et la transformation artisanale. Les débuts de la manufacture et de l'exportation de l'attiéké montrent un potentiel encore plus significatif pour les entreprises ivoiriennes et celles européennes qui voudraient investir dans la coproduction, notamment avec la mise sous vide du frais ou la pulvérisation du sec aux standards internationaux en vue de l'exportation.

Or, les CV manioc de la plupart des pays africains producteurs sont beaucoup plus étendues que celle de la Cote d'Ivoire, avec des produits dérivés qui peuvent avoisiner trente dans des pays comme le Nigeria, le Cameroun, la RDC et le Mozambique. Un concept opérationnel qui pourrait servir à la systématisation de la construction, l'expansion et la multiplication de telles CV via la standardisation des produits proto-manufacturiers et manufacturiers a récemment été proposé par l'auteur. Ce concept est l'industriadition (industrialisation des traditions) ou exploitation industrielle des pratiques et des savoir-faire africains reçus en héritage intergénérationnel. Ce processus en cours de bourgeolement en Afrique, dans l'économie informelle qui se structure par le bas et tente de se formaliser en bottom up, consiste notamment en la construction des chaînes de valeur de quatre groupes de produits et techniques issus des traditions ancestrales qui font actuellement l'objet d'une exploitation artisanale et de plus en plus proto/manufacturière : les traditions 1) agro-alimentaires, 2) agro-phytopharmaceutiques, 3) agro-cosmétiques 4) du textile-cuir-confection. A très forte rentabilité potentielle, ces domaines présentent des ressources et pratiques prêtes



pour l'exploitation industrielle immédiate, démontrée par l'entrée de plus en plus rapide des produits indusiotraditionnels africains dans les supermarchés.

Comme le montre l'exemple de la CV manioc ivoirienne, la nouvelle coopération gagnerait à prioriser la mise à niveau technologique et l'expérimentation sur les paramètres de manufacture des produits indusiotraditionnels (composition physico-chimique, combinaisons diverses et stabilisation, standardisation et mise aux normes, conditionnement, etc.), puis multiplication de produits dérivés et innovation par ajout permanent de la valeur. Les CV agricoles regorgent de milliers d'exemples de produits alimentaires, médicinaux et mixtes (aliments) susceptibles d'être manufacturés avec de formidables retombées économiques. Par ailleurs, une success story comme le développement de la compagnie française l'Occitane, avec des coopératives de productrices traditionnelles de beurre de karité au Burkina Faso, est suggestive pour l'avenir de l'industrie agro-cosmétique eurafricain.

Dans le domaine de la confection, la CV du cuir éthiopien est un exemple d'indusiotradition déjà retentissante alors même qu'elle n'est que partiellement réussie en termes de construction de la CV correspondante. Certes cette industrie montante du cuir est emblématique de la possibilité d'une indusiotradition d'envergure en coproduction (avec la Chine dans ce cas) et opère une insertion avantageuse dans les opportunités commerciales en présentant une forte attractivité pour les apports des partenaires actuels et futurs ainsi que les niches d'exportation (dans ce cas, les USA avec les ouvertures de l'AGO). Toutefois, le développement et les performances de l'industrie éthiopienne du cuir-confection restent sous-optimaux parce que l'Ethiopie n'a pas encore établi des liens assez forts entre le secteur cuir et la filière viande au niveau de laquelle se situent les maillons amont de sa chaîne de valeur.

A la lumière de ces exemples, les entreprises européennes ont tout intérêt à s'impliquer par la coproduction dans les CV indusiotraditionnelles. Avec l'exploitation des brevets et licences existants et d'autres qui peuvent facilement être produits à partir d'activités en cours et les progrès de la labélisation, des appellations régionales et de la promotion et la protection par la propriété

intellectuelle avec les Organismes multilatéraux spécialisés, elles y apporteront la mise à niveau technologique nécessaire, ainsi qu'une compatibilité marquée avec les normes européennes. Tirant profit de l'ouverture des marchés, ces dynamiques conduiront les CV européennes et africaines à un niveau de productivité sans précédent. C'est également la voie grande ouverte au développement de l'économie circulaire, les déchets et dérivés de l'exploitation indusiotraditionnelle étant dans plus de 90% des cas des matières premières pour de nouveaux produits. Cette dynamique permettrait également de résorber l'hétérogénéité structurelle à laquelle donne généralement lieu l'exploitation des matières premières en Afrique.

Exploitation soutenable des matières premières et création de la valeur locale

Dans ce domaine, le bois gabonais et l'industrie du diamant du Botswana apparaissent comme des modèles sur lesquels l'UE, l'UA et leurs pays membres respectifs peuvent s'appuyer. La règle d'au moins une première transformation locale en vue de l'ajout de la valeur avant exportation devrait être appliquée aussi largement et aussi systématiquement que les capacités des pays exportateurs le permettent. Par conséquent, le développement des dites capacités devrait également être mis au rang des priorités à moyen terme.

A cet effet, la renégociation des contrats et concessions devrait sérieusement être envisagée pour sortir du modèle des pactes coloniaux, quitte à ce que les compensations pour les investisseurs européens et les intérêts africains se définissent désormais dans de nouvelles joint-ventures et autres conglomérats eurafricains. En tout état de cause la RDC, où 70% des matières premières sont exploitées dans le cadre de concessions à des « investisseurs » au profil de « prédateurs » internationaux qui ont endetté le pays à leur propre profit, tandis que les 30% réservés aux nationaux font l'objet de la prédation des nouveaux acteurs qui en restreignent même l'accès du gouvernement, doit être reconnu comme le contre-exemple qui

empêche l'exploitation soutenable au service des peuples. L'Europe devrait pouvoir dans le cadre de la stratégie globale, saisir l'opportunité de prendre avec l'Afrique la tête d'un vaste mouvement visant une exploitation plus éthique et l'élaboration de normes cosmopolitiques futuristes à cet effet, dans une perspective résolue de combattre la spoliation des peuples et la destruction de la planète.

METTRE LA NOUVELLE COOPERATION AU SERVICE DES PEUPLES ET DE LA PLANETE

Pour être pertinente et bénéfique au plus grand nombre et de l'environnement via la croissance et des CV inclusives, la nouvelle coopération entre l'Afrique et ses partenaires, en particulier l'Europe, doit être efficace dans la réduction de la précarité, de la fragilité et de la vulnérabilité aussi bien socioéconomiques que climatiques, une grande partie de la population africaine (40% selon la Banque mondiale) étant encore largement considérée comme pauvre et exposée à tous les aléas environnementaux que la pauvreté contribue en retour à aggraver. Afin de renforcer la pertinence et les bénéfices, il est plus facile, réaliste et productif de revaloriser, viabiliser et rehausser les activités et emplois existants que de se focaliser exclusivement sur l'effort d'en créer de nouveaux.

Il est impératif que les programmes de cette coopération travaillent à partir des activités des plus pauvres et des plus faibles en les considérant comme des atouts dans la logique de l'ABCD. Celle-ci active l'ensemble des capacités productives de la société, de son économie et de son écologie. Les meilleures illustrations en sont l'économie solidaire et l'économie circulaire qui, bien ancrées dans les traditions africaines, doivent être réactualisées avec la mise à niveau technologique et d'autres initiatives de renforcement aussi bien de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques que des capacités de faire face aux autres défis environnementaux.

L'importance d'une telle démarche engage les partenaires à dépasser le concept primordialiste

de « réduction de la pauvreté », depuis longtemps caduc, pour s'engager dans la transformation productive et la recherche systématique des gains de productivité. Sans un tel saut qualitatif, les projections internationales les plus pessimistes sur l'évolution de la pauvreté en Afrique vont se confirmer. Les ODD, notamment le premier sur l'éradication de la pauvreté, ne pourraient pas être atteints à échéance (2030). Pire, l'Afrique se débattrait encore avec ce phénomène dans trois décennies.

La volonté partagée de l'Afrique et de l'Europe de construire et intégrer les chaînes de valeur implique de soutenir, accélérer et systématiser le passage, déjà initié par les populations, des activités de subsistance à des activités productives. Cette transition requiert la formation conséquente à l'ajout de la valeur et le renforcement des efforts liés. C'est dans ce sens que les avancées les plus significatives pourront être enregistrées dès le moyen terme, notamment avec les initiatives en faveur de la jeunesse, l'entrepreneuriat, l'innovation digitale et la création d'emplois soutenables.

Dans cette perspective, sont prévus entre autres les appuis de l'UE au renforcement de la formation professionnelle et technique qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi dans les secteurs d'intervention, y compris les compétences numériques, favorisant l'insertion des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, y compris les migrants et déplacés internes et/ou en appuyant leurs capacités à lancer leurs propres activités génératrices de revenus.

Il importe d'y ajouter un accent fort sur le soutien à la mise à niveau renforcée et rapide des fonctions du capital humain parmi les jeunes et les femmes: fonctions entrepreneuriales, fonctions inventives et innovatrices en particulier, mais aussi fonctions directrices, fonctions promotrices, etc., aussi bien dans l'éducation et la formation d'ensemble qu'au niveau des technopoles et des hubs et incubateurs de start-ups et scale-ups. C'est en outre un moyen idoine de réduire le déficit de qualification de l'abondante main-d'œuvre africaine et mieux la rendre apte à travailler à la coproduction la plus bénéfique avec les entreprises européennes.

A l'effet de transformer les ressources humaines en capital humain, la nouvelle coopération ne saurait sans se compromettre négliger le soutien

aux sociétés civiles africaines. Les chercheurs, y compris indépendants, les créateurs, les inventeurs, les artistes, les intellectuels et autres pans des forces vives ont des idées et projets novateurs à intégrer impérativement dans les cadres formels de la coopération. A cet effet, les Think (do) tanks et autres organismes des sociétés civiles (OSC) africaines pertinents devraient être soutenus entre autres dans leurs activités de formation au leadership des jeunes et des femmes. L'encadrement doit être calibré sur les idées relatives à la transition de soutenabilité qui peuvent le mieux se concrétiser en projets ou initiatives visant à structurer des interactions productives.

De plus, ce sont les laboratoires d'idées et autres OSC qui peuvent le mieux travailler avec les partenaires globaux pour encourager et soutenir les gouvernements africains en vue d'avancées structurantes sur des questions aussi fondamentales et aussi capitales pour la construction des CV que des réformes adéquates et surtout justes des systèmes fonciers, l'économie verte et bleue, l'économie circulaire, etc. Ce niveau d'action doit bâtir sur l'identification des dynamiques de mobilisation à tous les niveaux, ainsi que les capacités d'association et de leadership qui peuvent effectivement structurer de nouvelles communautés de production en Afrique rentables pour les partenaires européens. Un meilleur contrôle des mobilités migratoires s'ensuivra tout naturellement, les perspectives de fixation socioéconomique étant nettement, en termes d'effets, supérieures aux restrictions frontalières. La structuration des nouvelles communautés de production devrait être soutenue pour ses effets sur les capacités d'organisation du travail qui influencent à leur tour les capacités de production et de transformation en vue de la construction des chaînes de valeur et celles, corrélatives, d'innovation continue.

CONCLUSION

L'inscription de la construction des CV au centre des nouveaux axes de coopération économique UE-UA a des implications géoéconomiques et géostratégiques de première importance. Elle met l'Europe en orbite et en concurrence avec d'autres partenaires stratégiques de l'Afrique sur les questions d'avenir.

L'approche d'ajout de la valeur dans une économie à dominante primaire et de subsistance pose inévitablement et heureusement le problème de la transition productive. En prenant l'option de la construction des CV dans et avec l'Afrique, les pays européens qui ont historiquement contrôlé et contré l'industrialisation de l'Afrique s'inscrivent dans la perspective de l'encourager et d'en partager les bénéfices. L'Afrique a clairement pris l'option de l'industrialisation et la Chine a pris position, avant l'UE, pour soutenir l'industrialisation de l'Afrique qui se fera d'une manière ou d'une autre au cours des prochaines décennies, comme le montre l'industradition tendancielle.

Or, la Chine ne s'empresse pas autant qu'elle le pourrait de délocaliser en Afrique les quelques quatre-vingts activités manufacturières qu'elle pourrait immédiatement et à profit installer sur le continent. L'Europe convaincrerait mieux et serait plus efficace – avec ses proximités aussi bien géographiques qu'historico-culturelles – si elle s'engageait judicieusement en faveur de la mise en place des conditions du décollage industriel d'une Afrique dont le déficit de mouvement vers cette destination représente une menace directe pour elle, a minima au titre migratoire. Cela aurait pour valeur ajoutée programmatique une meilleure prise en compte des obstacles structurels et capacitaires à l'industrialisation: sous-qualification de la main-d'œuvre, hétérogénéité structurelle, production insuffisante de matière première agricole susceptible d'être transformée, etc. Une offre stratégique d'accélérer et densifier en coopération le travail devant permettre de lever ces hypothèques serait alors plus forte, plus réaliste et plus attractive.



Auteur : Jean-Eudes Biem, Prospectiviste

Contributeurs : Serge Alain Godong, et Armand Ngaleu, Economistes

Equipe éditoriale : Jean-Jacques Moukoko, Co-Directeur LAB The Okwelians et Franck Nzouetom, Co-Responsable Editorial LAB The Okwelians

À PROPOS DE THE OKWELIANS

Fondé en février 2020 et présidé par Jacques Jonathan Nyemb, The Okwelians est un Think Do Tank réunissant une communauté de près de 350 personnes dont 140 membres actifs et sympathisants, Camerounaises et Camerounais, répartis sur quatre continents et désireux de promouvoir une culture d'innovation sociale au Cameroun. The Okwelians est basé à Douala (Cameroun) et dispose d'une représentation à Paris (France).

Contacts:

team@theokwelians.com

+237658323255

www.theokwelians.com

